

Hauts-de-France, Nord
Mons-en-Barœul
rue du Maréchal-Liautey, avenue Robert-Schuman

Ensemble d'immeubles à logements dit Résidence de l'Europe

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005556
Date de l'enquête initiale : 2022
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : opération d'urgence
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : immeuble à logements
Appellation : Résidence de l'Europe

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales :

Historique

Appelé à diriger le plan de développement d'urbanisme de la ville de Mons-en-Barœul à partir de 1959, Henri Chomette (1921-1995) dessine le nouveau cœur de ville qu'il présente en 1962. Le projet urbain s'appuie sur la création d'un ensemble résidentiel de 4 000 logements. La Résidence de l'Europe, composée de quatre grandes tours de vingt étages et séparée de bâtiments plus petits, est construite en 1964. Le projet initial se limitait à quinze étages.

L'architecte a souhaité donner un nom à chacune des tours en hommage à trois architectes et un ingénieur qui ont influencé sa formation et sa carrière : Tony Garnier (1869-1948), Auguste Perret (1874-1954), Eugène Freyssinet (1879-1962), l'inventeur du béton précontraint, et Henri Guimard (1867-1942).

Pour cette résidence, l'architecte a également dessiné les mosaïques destinées aux halls d'entrée de chacune des tours. Ces mosaïques, réalisées en pâte de verre de Douzies (Maubeuge, Nord), sont composées de motifs géométriques, inspirés des waxes, tissus africains aux motifs répétitifs très colorés.

En 2015, une importante modification est intervenue par rapport au projet initial d'Henri Chomette, avec le percement de plusieurs passages et la suppression de la rampe d'accès à l'est.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1964 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Henri Chomette (architecte, attribution par source)

Description

La résidence de l'Europe se compose de quatre tours quadrangulaires qui s'élèvent à environ 72 m de hauteur et comprennent 21 niveaux d'élévation (R+20). Elles sont reliées par quatre bâtiments à 8 niveaux d'élévation (R+7) alignés le long de l'avenue Robert Schuman et du Maréchal Liautey.

Dans chacune des tours, les halls d'entrée sont décorés de grands panneaux d'environ 6,75 m² en mosaïque à tesselles carrées de 20 millimètres de côté. Chaque panneau décline des motifs géométriques très colorés inspirés des tissus africains appelés *waxes*.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : 20 étages carrés
Type(s) de couverture : terrasse

Décor

Techniques : mosaïque

Représentations : ornement géométrique

Précision sur les représentations :

Hall d'entrée 2 de la tour C5 : mosaïque à motifs géométriques orange et bleu (H : 273 cm x LA : 258 cm).

Hall d'entrée 2 de la tour C6 : mosaïque cachée par deux miroirs.

Hall d'entrée 2 de la tour C7 : mosaïque à motifs géométriques orange et rouge (H : 273 cm x LA : 258 cm).

Hall d'entrée 2 de la tour C8 : la mosaïque a été recouverte d'un enduit à base de résine.

Statut, intérêt et protection

Le service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France a engagé l'étude de la Résidence de l'Europe à Mons-en-Barœul dans le cadre d'une mission d'urgence, au moment où les mosaïques des halls d'immeubles étaient menacés de disparition.

La Résidence de l'Europe constitue l'œuvre majeure de l'architecte Henri Chomette (1921-1995) qui est chargé par la ville de Mons-en-Barœul de diriger l'urbanisation des nouveaux quartiers de la ville à partir de 1957.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété d'une société privée, propriété de la commune (La ville de Mons-en-Barœul possède plusieurs locaux au sein de la résidence.)

Références documentaires

Périodiques

- NOYER-DUPLEIX, Léo. **Henri Chomette et l'architecture des lieux de pouvoir en Afrique subsaharienne.** *In Situ* 2018, n°34 : Lieux de pouvoirs. Architectures administratives dans la France contemporaine, 1945-2013. Avant/Après la décentralisation. [en ligne]

Liens web

- Fonds de l'architecte et bureau d'étude Henri Chomette. Dossier de la Résidence d'Europe à Mons-en-Barœul. : <https://henrichomette.blogspot.com/2000/04/la-residence-de-leurope-behc.html>
- NOYER-DUPLEIX, Léo. Henri Chomette et l'architecture des lieux de pouvoir en Afrique subsaharienne. *In Situ* n°34. 2018. : <https://journals.openedition.org/insitu/15897>

Annexe 1

Conférence d'Henri Chomette à l'École d'architecture de Lille, 1994

Conférence d'Henri Chomette à l'École d'architecture de Lille, 1994

Quand le maire de Mons-en-Barœul, Félix Peltier, demande l'aide du Ministère, sa commune est encore rurale. Les Lillois achètent le lait des vaches qui paissent dans les prés. Il voit avec grande inquiétude sa commune se muter en banlieue. Les terrains se vendent au hasard des besoins d'argent des fermiers. D'innombrables demandes de terrains à bâtir s'accumulent en mairie. Après quelques mois, le maire me confie l'étude du développement de sa ville. Il fallut faire face à la demande et construire la ville à la campagne. [...]

On a commencé, en 1954, par le quartier des Sarts. Vous y trouverez l'abaissement des hauteurs vers l'individu, les unités de voisinage secondaires, la pluralité sociale. Mons-en-Barœul a engagé son développement avec les simples moyens d'une petite commune et d'un architecte avec sous ses ordres des petites et moyennes entreprises. Mais les compagnons et les petits entrepreneurs ont été réduits au chômage par l'industrialisation du bâtiment. Avec le bon sens du Conseil municipal, nous avons décidé une proportion de 75 % de logements individuels. Les lieux heureux disposent aussi d'un centre d'attraction magnétique où les hommes se rencontrent. Le projet de la cité de Mons se sculptait en forme d'un cône, dont les bords extrêmes se distinguent par une faible densité. Au contraire, le centre s'élevait en hauteur. Là, serait rassemblé le maximum de population susceptible d'animer le cœur de la ville. Les pôles magnétiques – mairie, espace culturel, église, lieux de travail de service et de détente, commerces – appelaient les

habitants des secteurs individuels à rencontrer ceux des collectifs, et réciproquement. L'autre intention était de créer, à Mons, d'importantes surfaces d'emploi et d'activité.

Extrait d'un article d'Alain Cadet paru dans *La Voix du Nord*, 25 août 2013.

Illustrations



Vue générale vers l'est.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20225900731NUCA



Vue générale vers l'ouest
des immeubles de la
résidence depuis le n°43.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20225900732NUCA



Vue générale vers l'est des
immeubles de la Résidence
de l'Europe, à partir du n°5.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20225900729NUCA



Détail de l'entrée C2 du n°27.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20225900730NUCA



Hall d'entrée 2 de la tour
C8 : panneau de mosaïque
désormais recouvert d'un enduit.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20225900034NUCA



Mosaïque à motifs géométriques
orange et bleu du hall
d'entrée 2 de la tour C5.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20225900032NUCA



Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20225900033NUCA



Intérieur des halls d'entrée
1 et 2 du n°27, porte C2.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20225900035NUCA



Détail du mur décoratif de
brique à l'Intérieur du hall
d'entrée 1 du n°27, porte C2.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20225900036NUCA

Auteur(s) du dossier : Bertrand Fournier
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale vers l'est.

IVR32_20225900731NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers l'ouest des immeubles de la résidence depuis le n°43.

IVR32_20225900732NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale vers l'est des immeubles de la Résidence de l'Europe, à partir du n°5.

IVR32_20225900729NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'entrée C2 du n°27.

IVR32_20225900730NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Hall d'entrée 2 de la tour C8 : panneau de mosaïque désormais recouvert d'un enduit.

IVR32_20225900034NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



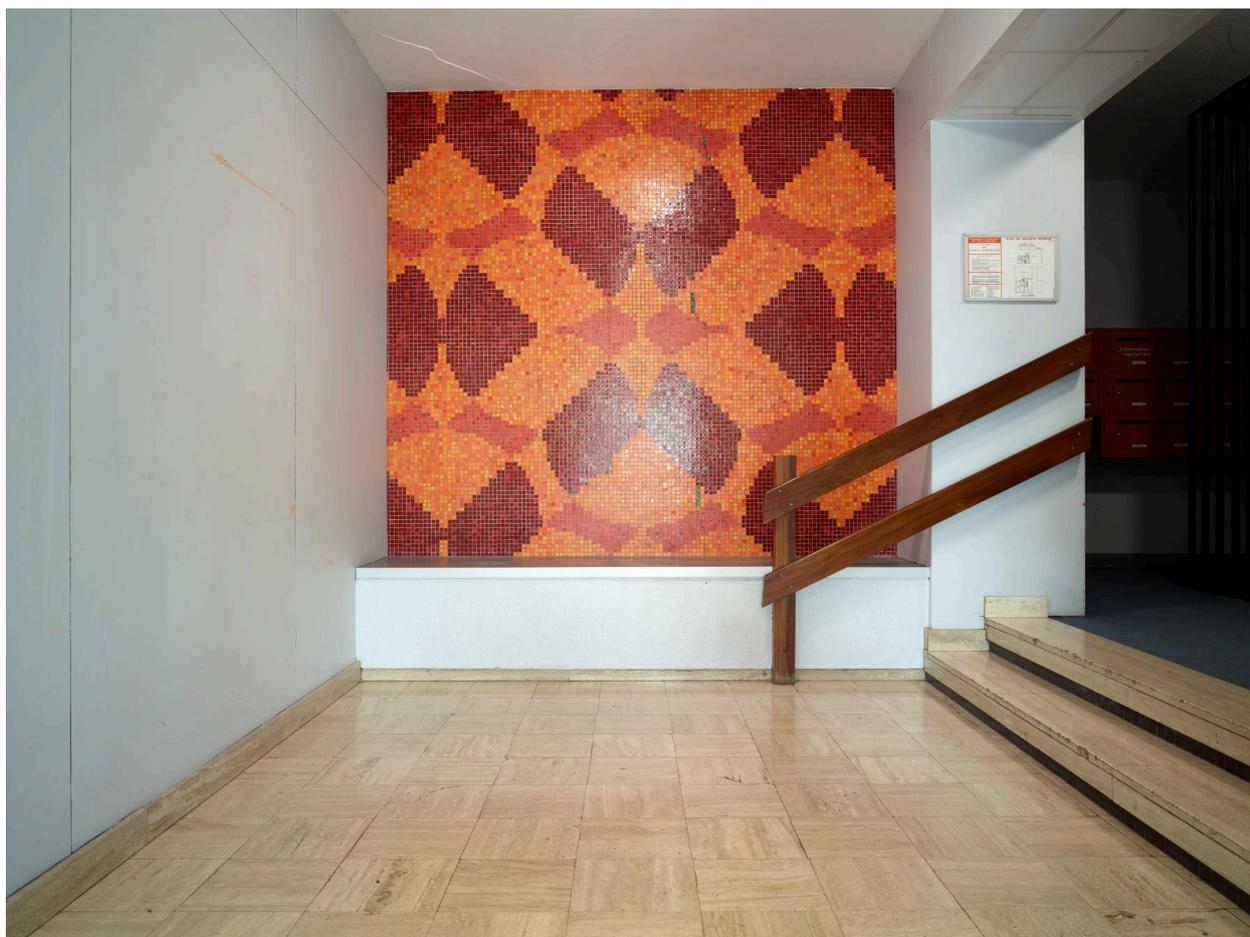
Mosaïque à motifs géométriques orange et bleu du hall d'entrée 2 de la tour C5.

IVR32_20225900032NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



IVR32_20225900033NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



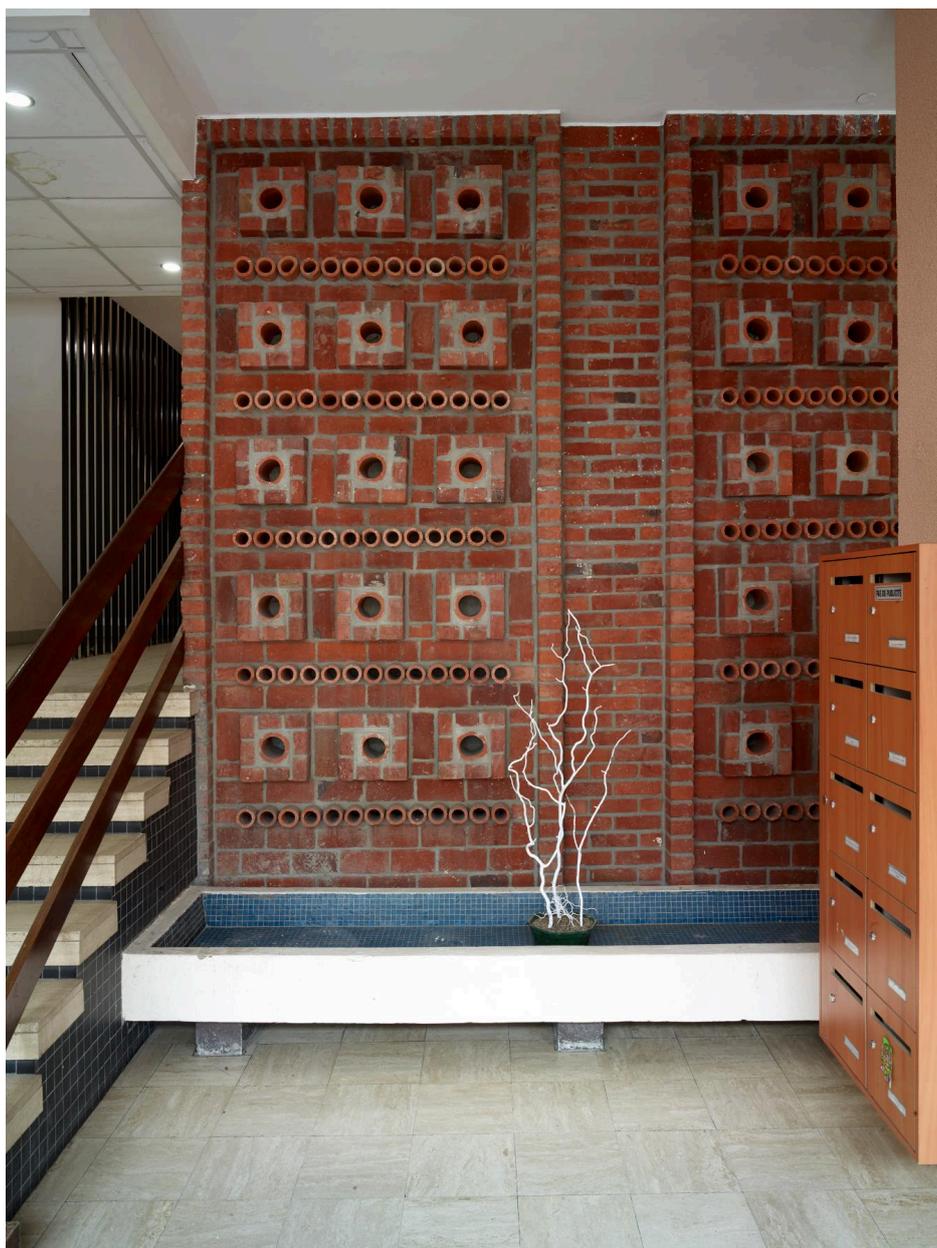
Intérieur des halls d'entrée 1 et 2 du n°27, porte C2.

IVR32_20225900035NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du mur décoratif de brique à l'Intérieur du hall d'entrée 1 du n°27, porte C2.

IVR32_20225900036NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation